



***STRATÉGIE DU MAPAQ :  
LE PLAN  
D'ACCOMPAGNEMENT  
FERME PAR FERME***



# L'écoconditionnalité au centre du soutien de l'État au secteur agricole

La réglementation  
environnementale  
**MENV**

Le soutien financier  
**FADQ**

**Écoconditionnalité**

L'accompagnement des  
agriculteurs et des agricultrices  
**MAPAQ**





# LE POURQUOI

- Mise en vigueur du REA :
  - *gestion des déjections ferme par ferme*
  - *norme « Phosphore » resserrée*
  - *accroissement des contrôles*



# L'OBJECTIF

- Appuyer la mise en conformité au REA en assurant la pérennité de l'entreprise
- Introduire, de façon planifiée, des mesures agroenvironnementales additionnelles à celles inscrites au REA :
  - *lutte à la pollution diffuse*
  - *gestion des pesticides*
  - *etc.*



# LE COMMENT

- Par la confection d'un plan d'accompagnement agroenvironnemental, ferme par ferme, pour les entreprises agricoles pouvant rencontrer des difficultés à se conformer au REA
- Par l'offre d'un appui financier gouvernemental en concordance avec les mesures prévues au plan d'accompagnement agroenvironnemental



# LE PLAN

- Diagnostic
- Plan d'accompagnement agroenvironnemental
- Évaluation du soutien professionnel et financier nécessaire
- Engagement formel du producteur
- Implantation des mesures
- Suivi agroenvironnemental



# LE PLAN *DIAGNOSTIC*

- Réalisation du bilan-phosphore, exigible selon le REA d'ici juin 2003, par les conseillers des clubs agroenvironnementaux, les consultants privés et, si nécessaire, le personnel du MAPAQ
  - ***Si positif*** : *producteur conforme*
  - ***Si négatif*** : *producteur admissible à l'accompagnement professionnel et financier*



# LE PLAN

## ***APPUI PROFESSIONNEL***

- ***Si diagnostic négatif***
  - Confection du plan d'accompagnement avec l'aide de ressources professionnelles
    - *mesures de redressement adaptées à la situation de l'entreprise*
    - *échancier visant le respect du REA*





# LE PLAN

## ***SOUTIEN FINANCIER***

- Le MAPAQ évalue le type et le niveau d'appui financier qui sera offert à l'entreprise
  - ***pollution ponctuelle :***
    - *entreposage étanche*
    - *guides spécialisés*
  - ***pollution diffuse :***
    - *retrait des animaux des cours d'eau*
    - *conservation des sols*
    - *etc.*



# LE PLAN

## ***ENGAGEMENT FORMEL DU PRODUCTEUR***

- Si le producteur accepte le plan d'accompagnement agroenvironnemental et le soutien financier qui l'accompagne



# LE PLAN

## ***IMPLANTATION DES MESURES***

- Le producteur est le premier responsable d'implanter dans son entreprise les mesures agroenvironnementales
- Le MAPAQ s'assure que les mesures prévues sont introduites, et convient, si nécessaire, des ajustements à apporter en cours de réalisation



# LE PLAN

## ***SUIVI AGROENVIRONNEMENTAL***

- Une fois l'entreprise conforme aux règles environnementales, le producteur sera responsable du maintien de la conformité
- Un suivi individuel de l'entreprise sera mis en place en collaboration avec le MENV



# LES DOSSIERS « PÉRIPHÉRIQUES »

- *Banque de données agroenvironnementales*
- *Optimisation de la « filière traitement »*
- *Programme de recherche et développement*
- *Gestion collective des effluents d'élevage*
- *Confection de guides de « bonnes pratiques »*



# BANQUE DE DONNÉES

- Banque de données basée sur le bilan phosphore du REA : pour juin 2003, viserait environ 23 000 entreprises
  - *suivi territorial*
  - *planification à long terme*
  - *portrait agroenvironnemental tenu à jour*



# OPTIMISATION DE LA FILIÈRE TRAITEMENT

- Le traitement des fumiers représente l'une des solutions de rechange à la gestion des surplus et des efforts de recherche et développement doivent encore y être consacrés
- Un programme spécifique sera mis en place prochainement



# RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- Plusieurs avenues de recherche doivent être davantage poussées :
  - *traitement des fumiers*
  - *alimentation*
  - *génétique*
  - *caractérisation des fumiers*
  - *techniques d'épandage*





# GESTION COLLECTIVE DES EFFLUENTS

- Dans certains cas, le règlement de la problématique pourra passer par une gestion territoriale des effluents
  - *regroupement de « surplus individuels »*
  - *unité régionale de traitement des effluents*



# GUIDES DE « BONNES PRATIQUES »

- Pour les productions sur fumiers solides, appuyer la réalisation de guides de « bonnes pratiques » permettant de développer des solutions de recharge adaptées à l'entreposage étanche des fumiers
  - *bovins : mise à jour avant avril 2003*
  - *autres : à réaliser avant avril 2005*



- **Un plan d'accompagnement soutenu par des investissements de 257 M\$**

- Services-conseils en agroenvironnement 12 M\$
- Structures d'entreposage des fumiers 124 M\$
- Traitement des fumiers 46 M\$
- Épandage des fumiers 15 M\$
- Mesures de réduction de la pollution diffuse 23 M\$
- R&D et autres mesures 37 M\$



# BANC D'ESSAI À SAINTS-ANGES

- **Objectifs du banc d'essai**
  - *s'assurer que la démarche de la stratégie agroenvironnementale est bien adaptée « au terrain »*
  - *tester et valider toutes les étapes du plan*
  - *identifier le type de soutien financier prioritaire*



# SAINTS-ANGES

- **51 entreprises agricoles dont :**
  - 32 en production porcine
  - 22 en production laitière

*Parmi celles-ci, 11 combinent la production porcine et la production laitière*

- **Milieu à forte concentration d'élevage**
- **36 entreprises déjà suivies par un conseiller en agroenvironnement**
- **7 entreprises membres d'un groupe conseil agricole**



# EXCELLENTE RÉCEPTION

- **Du milieu**
- **Du conseil municipal**
- **Des entreprises agricoles**
- **Démonstration d'intérêt généralisée**



# ÉCHÉANCIER

- Diagnostic ferme par ferme, d'ici la fin décembre 2002
- Évaluation de la situation, recommandation et évaluation des solutions, d'ici mars 2003



# IMPLICATION DANS LE PROJET

- Entreprises agricoles
- Clubs agroenvironnementaux
- Groupe conseil agricole
- Clubs d'encadrement technique
- La Financière agricole
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui est le promoteur et l'agent de projet





# QUELQUES INDICATEURS



# ENTREPOSAGE ET GESTION DES FUMIERS

## Résultats atteints sur le plan des structures d'entreposage selon le programme Prime-Vert

<b>Cibles</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>
Entreprises assujetties au RRPOA : 14 670	57 %	64 %	71 %
N <sup>bre</sup> d'unités animales correspondantes : 1,63 M	73 %	78 %	84 %

Source : Prime-Vert, MAPAQ, mars 2002



# ENTREPOSAGE ET GESTION DES FUMIERS

## Volume annuel additionnel de lisier épandu par rampe\*

Année	Projets financés	Volume m <sup>3</sup>
1997-1998	51	159 000
1998-1999	73	254 000
1999-2000	66	229 000
2000-2001	78	308 000
2001-2002	78	310 000
<b>TOTAL</b>	<b>346</b>	<b>1 260 000</b>

\*Épandage à forfait non inclus

Source : Prime-Vert, MAPAQ, mars 2002

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 



# CONSERVATION DES SOLS ET PROTECTION DES COURS D'EAU

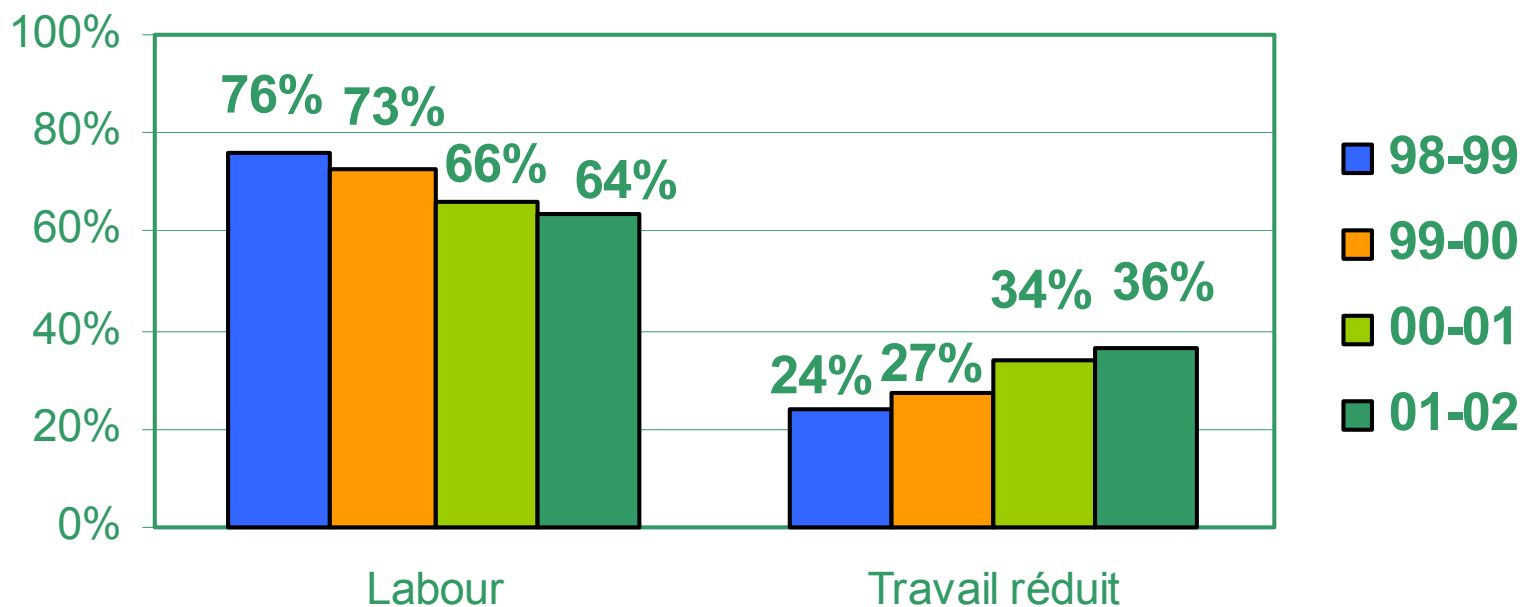
## Évolution des activités de l'IRDA

<b>Activités</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>
Projets de R&D en agroenvironnement	86	110	113	113
Transfert technologique	n.d.	216	270	306
Partenaires	n.d.	+65	+90	+120
Investissements privés et publics	n.d.	5,2 M\$	6,7 M\$	8,5 M\$

Source : IRDA, août 2002



# PRATIQUES CULTURALES DE CONSERVATION



Source : S. Mamen, Clubs-conseil en agroenvironnement




# RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES

<b>Entreprises</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>
Calibration pulvérisateurs	373	549
Superficies dépistées	44 787 ha	85 056 ha
Application en bande	11 090 ha	18 800 ha
Doses réduites	22 273 ha	37 239 ha
Sans herbicides	21 217 ha	24 178 ha

Source : S. Mamen, Clubs-conseil en agroenvironnement

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 



***STRATÉGIE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
AGROENVIRONNEMENTALE  
DU MAPAQ***

**MERCI**